

Livret ... à vous-mêmes !!!

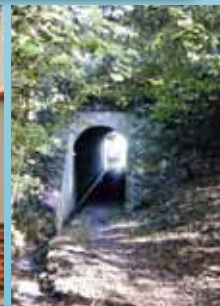
Le Conseil Municipal Jeunes de La Chapelle Saint Aubin vous invite à découvrir la commune tout en vous amusant !



Circuit Bleu

**Presbytère - Chemin du Calvaire
Chemin de la Petite Croix - Sentier des Bassins**

La balade commence et se termine au même endroit et dure environ 1 heure 30.



Ce *Livret... à vous-mêmes* a été initié, conçu et rédigé par le Conseil Municipal Jeunes de 2018.

L'objectif de ce livret-jeu est modeste : vous inviter à vous promener dans notre charmant village, à éveiller votre curiosité et ouvrir l'oeil et ainsi découvrir ou redécouvrir ce qui nous entoure. Simple et ludique, il constitue une première approche du patrimoine local !

Le jeu de piste est une boucle que vous pouvez commencer là où vous le souhaitez.

Les détails et questions sont organisés dans l'ordre de votre marche.

Il se peut aussi que dame Nature et ses saisons vous cachent certains éléments.

Les traversées de rues sont rares et sont indiquées. Prenez garde à vos enfants !!!

Veillez, s'il vous plait, à respecter les propriétés privées.

Cette première édition sera progressivement améliorée. Vous pouvez d'ailleurs y contribuer en nous apportant vos corrections, vos compléments d'informations et aussi vos idées de parcours.

Pour cela, rendez-vous sur le site Internet de la commune à la rubrique "*La boîte à idées*".

Merci aux enfants du Conseil Municipal Jeunes et à tous les contributeurs de ce guide, notamment les propriétaires des lieux photographiés.

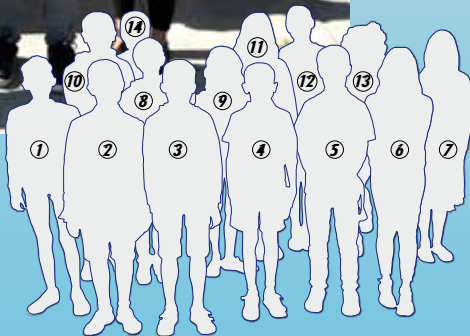
Bonnes découvertes ...



Voici les jeunes conseillers municipaux élus en 2018 :

- | | | |
|-------------------|-------------------|--------------------|
| 1) Maëline Romain | 6) Isia Czinober | 11) Agathe Beucher |
| 2) Paul Fistié | 7) Camille Mabon | 12) Émie Dubois |
| 3) Batist Renou | 8) Tom Guinois | 13) Adèle Marienne |
| 4) Aaron Saada | 9) Léna Micoureau | 14) Eva Manté. |
| 5) Charles Sfeir | 10) Timéo Salgado | |

Absente sur la photo, Louise Pillon.



Prêt à découvrir
la commune ?



Point de départ :
Place du Presbytère



Question 1

Quelle est cette demeure ?

Qui y réside ?

Quittez la place et empruntez la rue de l'Europe en restant sur le même trottoir.

En chemin, vous allez passer devant ces 2 détails.

Question 2

Quelle était d'ailleurs la 1^{ère}
utilisation de ce bâtiment où
sont écrites ces



Sur le trottoir d'en face, un pupitre indicatif vous
apportera quelques informations complémentaires.



OUVREZ L'ŒIL



Passez au pied de cette porte.

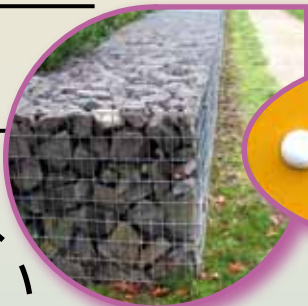
Si tel est le cas, vous êtes sur le
Chemin du Petit Bois.



Empruntez-le ...

Jusqu'à ces 2 indices.

OUVREZ L'ŒIL!



Prenez le chemin entre ces derniers jusqu'à un escalier.

Descendez-le.



Il peut être glissant !

En bas de l'escalier, empruntez le chemin sur votre gauche.

Descendez-le.

Sur ce chemin vous devrez surveiller vos arrières et retrouver cette mise en garde.



OUVREZ L'ŒIL!

Question 3
*Ce chien surveille des animaux très particuliers.
Combien en comptez-vous ?*

En bas du chemin, retrouvez ce détail.

Association de Sauvegarde des
Croix et Calvaires de la Sarthe

En quittant le chemin, restez sur le même côté de la chaussée et prenez la direction du Mans.



Marchez prudemment !



En chemin, essayez de me retrouver !

Je suis sur votre gauche et l'un des plus grands arbres de la commune.

D'ici peu, vous dépasserez "Le Petit Chêne".



OUVREZ L'ŒIL!



En longeant toujours la route, vous passerez devant ce mur en pierre.

Ici, vous devrez retrouver le roi de la basse-cour !

Un indice : il vole !!!



Marchez sur 40 mètres et traversez prudemment !

Une fois de l'autre côté, empruntez ce chemin.

C'est le moment de vous balader tranquillement.



Le saviez-vous ?

Sur les anciens cadastres, la 2^{ème} partie du chemin a d'abord été nommée "Chemin des Buis" puis "Chemin des Bains". Cette transformation est due à l'écriture manuscrite des documents, mal lue, mal recopiée ou déformée. C'est pour cette raison que la salle communale située au Complexe Sportif a repris le nom d'origine "Salle des Buis".

En chemin, vous trouverez cette borne.



Question 4

Selon le code de la route, à quelle distance êtes-vous du passage à niveau ?



Au bout du chemin, traversez prudemment sans vous faire flasher !

Prenez la direction du Sentier des Bassins.

Le pommier de *Romane* vous confirme que vous êtes sur la bonne voie.



Paul, né le 2/6/14 (dernier jeune arbre sur votre droite), vous donne du "boulot".

A partir d'ici, au 9^{ème} très bel arbre, tournez légèrement à droite et poursuivez le sentier jusqu'au tunnel passant sous le voie ferrée.

Mais juste avant, saurez-vous retrouver ce détail ?



Conseil : baissez les yeux !

Si vous le souhaitez, vous pouvez emprunter le tunnel mais il faudra revenir sur vos pas !



Au retour, dès que verrez cette balise, vous vous engagerez sur le chemin à votre droite.



OUVREZ L'ŒIL!



Au bout de ce chemin, vous déboucherez



Ensuite, vous emprunterez



Prenez à gauche.

Poursuivez votre chemin jusqu'à ce que vous voyiez cet arbre où vous tournerez à droite.



Puis, rendez-vous au où 2 éléments remarquables vous attendent.



Descendez la rue sur la droite pour passer devant le



Tournez à droite. Au bout de la rue, vous apercevrez la "Maison des Cyclos".



Traversez prudemment et comptez le nombre de roues !

Restez sur ce trottoir et remontez la rue de Coup de Pied.

En haut de la rue, vous découvrirez une des fameuses Plaque Michelin.



Traversez prudemment le rond point et prenez la direction du centre bourg !

Le saviez-vous ?

Historiquement, l'entreprise Michelin est implantée dans le Puy de Dôme. Ainsi, ces plaques étaient des blocs de lave débités à la vitesse de 5 millimètres par heure !!! Ils étaient ensuite émaillés et déposés dans des moules où était coulé du ciment. Sur la plaque en bas à droite, vous trouverez une mention manuscrite qui date la plaque et codifie son emplacement.

Vous voici revenus au point de départ. Le circuit est fini !

Nous vous félicitons de votre curiosité !

Nous espérons que vous avez pris plaisir à découvrir ou à redécouvrir la commune en notre compagnie et à répondre à toutes les questions.

Pour consulter les réponses aux questions, rendez-vous sur le site Internet de la commune <http://www.lachapellesaintaubin.fr> sur la page "Livret ... à vous-même" à la rubrique "La Commune".

Pour prolonger votre découverte du patrimoine local, vous avez la possibilité de télécharger un second livret-jeu dans lequel vous est également proposé un jeu de piste.

Les deux livrets-jeu sont également disponibles à l'accueil de la Mairie.



**Mairie de La Chapelle Saint Aubin
17, rue de l'Europe
72650 La Chapelle Saint Aubin
Tél. : 02 43 47 62 70
contact@lachapellesaintaubin.fr
<http://www.lachapellesaintaubin.fr>**